COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Ussel, le 06/12/2021

Ségur de la santé : 16,2 millions d'euros d'aides pour améliorer l'offre de santé et l'accompagnement des Corréziens

Le plan régional d'aides Ségur, décliné en Nouvelle-Aquitaine par l'Agence régionale de santé en concertation étroite avec les acteurs territoriaux concernésⁱ, a fait l'objet d'annonces cette semaine. En Corrèze, ce sont 16,2 millions d'euros qui sont alloués pour améliorer et moderniser le système de santé pour les 10 ans à venir. Ces montants d'aides historiques vont concerner 13 établissements sanitaires et médico-sociaux du département. Ces investissements ont pour objectif de répondre aux besoins de la population tout en favorisant l'attractivité des professionnels de santé.

Les aides apportées aux établissements en Nouvelle-Aquitaine doivent permettre de faire évoluer l'offre de santé dans les territoires pour qu'elle réponde aux défis majeurs de notre système de soins : l'évolution de la démographie de notre région, le vieillissement de la population, le développement des maladies chroniques, l'accès aux innovations technologiques et organisationnelles, la soutenabilité financière, une prise en charge coordonnée et participative entre tous les acteurs du système et ce, sur l'ensemble des 12 départements de la région.

L'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine a également la volonté d'améliorer les conditions d'exercice des professionnels de santé. Au-delà de la qualité et de l'accès aux structures de soins et d'accompagnement, les aides Ségur vont donc permettre d'optimiser et améliorer l'attractivité pour les professionnels de santé, une démarche déjà engagée au travers des revalorisations salariales.

Les investissements Ségur en Corrèze : une réponse massive aux enjeux de santé du territoire, 100% des établissements sanitaires soutenus

Les aides Ségur de la santé en Corrèze visent en particulier à **moderniser** l'offre de soins et d'hébergement en restructurant des bâtiments anciens, en facilitant l'accès aux nouvelles technologies et en misant sur le développement durable. Elles permettent également de **renforcer les soins de proximité** en lien avec la ville, de favoriser les **investissements courants** nécessaires à la vie quotidienne dans les établissements ou encore d'aider les structures les plus endettées.

L'INVESTISSEMENT SANTE EN CORREZE



16,2 millions d'euros d'investissementⁱⁱ



14,6 millions d'euros pour soutenir les établissements de santé



1,6 millions
d'euros pour soutenir
les Ehpad et les
établissements
handicap



13

établissements soutenus

don

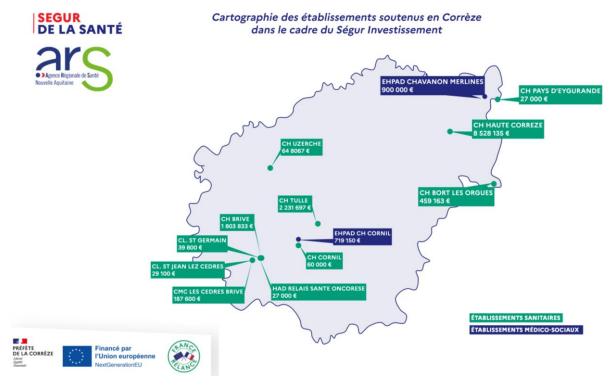
11 éligibles aux aides à l'investissement « projets structurants »



41 établissements sanitaires Dont 9 au titre de projets structurants



2 établissements médico-sociaux (2 Ehpad)



>>> Cliquez ici pour télécharger la carte

Quelques exemples de projets soutenus en Corrèze

L'investissement Ségur porte sur des travaux de construction ou de modernisation des établissements hospitaliers et médicosociaux. Ces chantiers et travaux immobiliers sont les plus visibles, mais des financements, tout aussi importants, sont consacrés au développement de services adaptés aux besoins de santé qui évoluent et à l'amélioration des conditions de travail des personnels dans le champ sanitaire et médico-social (EHPAD, avec un appui complémentaire spécifique sur les établissements accueillant des personnes en situation de handicap).

Retrouvez la liste complète des projets éligibles aux aides Ségur en Dordogne en annexe.

Ussel | CH de la Haute-Corrèze

Dans le cadre du Ségur de la Santé, le Centre Hospitalier de Haute-Corrèze, à Ussel, bénéficiera chaque année, de 2021 à 2029, de crédits dédiés à la « restauration des marges de financement », soit le versement de plus de 7 500 000 euros sur la période. Cette somme - conséquente - vise à soutenir l'établissement qui, confronté à des difficultés budgétaires majeures, s'est engagé dans une dynamique d'amélioration. L'aide pluriannuelle apportée contribuera de façon nette à l'assainissement de la situation financière de l'établissement pour qu'il retrouve, à l'avenir, la capacité d'investir. Parallèlement, le CHHC a fait partie, cette année, des établissements bénéficiaires de l'enveloppe « réduction des inégalités territoriales ». Cette aide, s'élevant à 699 000 euros, a permis de rendre possible la réalisation d'investissements majeurs à savoir l'acquisition d'un véhicule d'intervention pour le SMUR ou encore le renouvellement du scanner. L'hôpital porte également des projets structurants pour l'offre de soins en Haute-Corrèze comme, parmi eux, la construction d'un centre dentaire sur son site ouvert à tout public, projet pour lequel il a déposé un dossier de demande d'aide au titre du Ségur.

Montant du projet de Centre dentaire : 350 000 €

Montant de l'aide : 150 000 €

Montant des autres aides Ségur : 7 538 135 € au titre de la restauration des marges / 390 000€ au titre de « Investir au quotidien » / 698 900€ au titre de la réduction des inégalités de santé

Brive | Centre médico-chirurgical

Le Centre médico-chirurgical des Cèdres a considérablement amélioré son dispositif de détection et de traitement des cancers en dédiant une grande partie de ses crédits Ségur à l'équipement d'une salle de bloc opératoire urologique. L'objectif a été d'acquérir du matériel de pointe : renouvellement d'un laser, achat d'une colonne 3D ou encore acquisition d'un outil de fusion d'images permettant de cibler les zones devant faire l'objet d'une biopsie et d'ainsi significativement réduire les délais de détection des tumeurs cancéreuses. Ce type de technologie a été accessible « 100 % grâce au Ségur » explique Mme Bielli-Nadeau, la Directrice.

Montant des aides Ségur : 187 500€ au titre de « Investir au quotidien » / 288 000€ au titre de la réduction des inégalités de santé

Merlines | EHPAD Le Chavanon

Dans le cadre d'une démarche d'amélioration des conditions d'hébergement des résidents, des conditions de travail des professionnels et du développement d'une politique d'économie d'énergie, l'EHPAD de Merlines, en lien avec la Fondation Claude POMPIDOU, a engagé un important programme de travaux : mise en place d'ombrières en bois sur le parking du personnel couvertes de panneaux photovoltaïques, restructuration de 58 chambres pour rendre les salles de bain accessibles au PMR, équipement de toutes les chambres de rails de transfert, rénovation des vestiaires des personnels, extension visant à accueillir la salle à manger des résidents. Le montant total des dépenses est évalué à 5 533 K €.

Montant du projet : 5 533 000 €

Montant de l'aide : 900 000€ (Plan d'aide à l'investissement 2021)

Cornil | EHPAD du Centre Hospitalier Jean-Marie Dozier

Le Plan d'aide à l'investissement 2021 vient soutenir le projet de restructuration du Centre hospitalier de Cornil entamé en 2019 ayant fait l'objet de co-financements multiples (CNSA, FEDER, ADEM, CD 19, ARS) et concernant des travaux de réhabilitation et d'équipement. Le CH de Cornil pourra ainsi proposer à ses résidents un hébergement confortable et adapté, performant en termes de consommation d'énergie. L'établissement accueillera également dans ses locaux rénovés, dès décembre 2021, la plateforme territoriale d'aide aux aidants.

Montant du projet : 1 399 348 €

Montant de l'aide : 719 150€ (Plan d'aide à l'investissement 2021)

Contact presse ARS Nouvelle-Aquitaine

Tél: 06 65 24 84 60 ars-na-communication@ars.sante.fr

>>> Télécharger le dossier de presse régional

ANNEXES

La liste ci-après présente de façon plus détaillée les projets susceptibles d'être accompagnés financièrement dans le cadre du Ségur, par département. Les financements nationaux sont parfois renforcés par des crédits mobilisés par l'ARS Nouvelle-Aquitaine sur le fonds d'intervention régionale. Ces investissements portent sur des travaux de modernisation comme sur des mesures d'assainissement financier, qui permettent aux établissements concernés de retrouver des capacités de développement.

Pour les investissements relevant de l'enveloppe « projets structurants », certains projets ont déjà pu faire l'objet d'une étude par l'ARS Nouvelle-Aquitaine, en lien avec les établissements, des besoins de financements (montant fixé dans les tableaux ci-dessous), d'autres sont en cours d'analyse. Ces échanges avec les établissements et les instances de concertation se dérouleront en vague successives très rapprochées (vague 1 à 3, décisions sur ces dossiers entre le 4ème trimestre 2021 et le 2ème trimestre 2022) pour donner rapidement de la visibilité aux établissements.

Dans tous les cas, l'ensemble des établissements éligibles à l'enveloppe « projets structurants » ont fait l'objet d'un versement soit au titre de l'enveloppe restauration des marges ou investir au quotidien pour leur permettre d'ores-et-déjà d'améliorer leur situation financière, la qualité des prises en charge et les conditions de travail des personnels.

16 232 009 € au titre du Ségur Établissements avec projets structurants

Nom établissement	intitulé des opérations retenues dans le cadre des Conseils Territoriaux de Santé	Montant du projet	Montants d'aides au titre du Ségur investissement			Complément d'aide régionale	TOTAL
			Dont aides au titre des projets structurants	Dont aides au titre de la restau- ration des marges	Dont Investir au quotidien		
CH BRIVE	Travaux démolition et de construc- tion d'un bâtiment regroupant les consultations de chirurgie, d'anesté- sie, de médecine, CEGIDD, CLAT et dispensaire, cette opération permet de retrouver des surfaces disponible près des unités d'hospitalisations et d'amélorer le confort des usagers	28 020 237 €	Vague 2 (1 ^{er} T 2022)	1 270 833 €	533 000 €		1803833€
CHTULLE	Amélioration de la performance éner- gétique des batiments ; Modernisation / humanisation de services de soins du bâtiment principal ; Construction d'un plateau d'activités ambulatoires - site principal et modernisation du service d'imagerie ; Restructuration des urgences et du SAMU ; Travaux d'extension de l'hôpital de jour de MPR - site des neuf pierres ; Interventionnel/ Restructuration du plateau technique: réorganisation et modernisation des blocs opéra- toires/ obstétricaux/ endoscopies ; Investissement pour accompagner le projet médical (réaménagement et réhabilitation des locaux)	41 160 000 €	Vague 2 (1 ^{er} T 2022)	1 451 907 €	779 790 €		2 231 697 €
CH BORT LES ORGUES	Agrandissement du service de Médecine, SSR, USLD et EHPAD	2 500 000 €	Vague 3 (2° T 2022)	412 163 €	47 000 €		459 163 €

			Dont aides au titre des projets structurants	Dont aides au titre de la restau- ration des marges	Dont Investir au quotidien		
CH DE HAUTE CORRÈZE - USSEL	RESTRUCTURATION DU BLOC OPERATOIRE, DE LA STERILISATION ET DES URGENCES; Restructuration du batiment USN2 (SSR, USLD) + centre dentaire	7 450 000 €	150 000 € (pour Centre dentaire)	7 538 135 €	390 000 €	600 000 €	8 678 135 €
CH PAYS D'EYGURANDE	Structure immobilière accuillant un nouvelle activité : création d'une Unité Hospitalière Spécialement Aménagée (UHSA) de 40 lits ; Structure immobilière à Ussel pour des lits d'hospitalisation complète, un hopital de jour et un CMP : battiment pour restructurer l'offre existante dans un batiment écologique	17 600 000 €	Vague 3 (2° T 2022)	318 464 €	130 000 €		448 464 €
CH UZERCHE	RESTRUCTURATION ET RENOVATION GENERALES DU PATRIMOINE HOSPITALIER	1 700 000 €	Vague 3 (2° T 2022)	638 067 €	10 000 €		648 067 €
CLINIQUE ST GERMAIN	restructuration de l'offre de soins de la Clinique Saint Germain de la Chirurgie vers le SSR; favoriser l'accès aux soins par la réalisation d'un par- king; assurer la réduction de l'impact énergétique et son cout; déploiement d'un logiciel de soins informatisé our SSR; soutenir l'équipement des nouvelles activités déployées sur la cli- nique; Remise à niveau de l'ensemble du système de détection incendie	2 800 000€	Vague 1 (4° T 2021)		39 800 €		39 800 €
CMC LES CEDRES BRIVE	Restructuration immobilier Cèdres : projet fast track patients debout	6 800 000 €	Vague 1 (4° T 2021)		187 600 €		187 600 €

Établissements avec projets structurants (suite)

Nom établissement	intitulé des opérations retenues dans le cadre des Conseils Territoriaux de Santé	Montant du projet	Montants d'aides au titre du Ségur investissement			Complément d'aide régionale	TOTAL
			Dont aides au titre des projets structurants	Dont aides au titre de la restau- ration des marges	Dont Investir au quotidien		
CH CORNIL	Révision du projet de restructuration initial pour la dernière tranche des travaux (bâtiment fontaine): transformation du bâtiment en véritable pôle sanitaire dans une logique de cohérence des prises en charge et d'optimisation des moyens: regroupement des services SSR et USLD autours de la pharmacie, du plateau de rééducation et locaux de consultation, espace dédié à l'accueil des patients en hospitalisation de jour (demande d'autorisation en attente d'instruction), etc.	5 340 000 €	Vague 1 (4° T 2021)	50 000 €	10 000 €		60 000 €
EHPAD CH CORNIL	surcoûts amiante et charpente	796 678 €	478 000 €				478 000 €
EHPAD CH CORNIL	Chaufferie Biomasse	602 670 €	241 150 €				241 150 €
EHPAD CHAVANON MERLINES	Restructuration - extension	5 533 000 €	900 000 €				900 000 €

Financements Ségur des établissements n'ayant pas de projet retenu au titre des projets structurants

Nom établissement	Montants d'aides a	u titre du Ségur inve	Complément d'aide régionale	TOTAL	
	Dont aides au titre des projets structurants	Dont aides au titre de la restau- ration des marges	Dont Investir au quotidien		
CLINIQUE SAINT IEAN LEZ CEDRES			29 100 €		29 100 €
HAD RELAIS SANTÉ			27 000 €		27 000 €
ONCORESE			27 000 €		27 000 €

ⁱ Élus, services de l'Etat, usagers, fédérations sanitaires et médico-sociales, représentants des professionnels de santé, établissements, assurance maladie, conférence régionale de santé et de l'autonomie (CRSA)

Financements Ségur (investissements projets structurants, restauration des marges, enveloppe investir au quotidien) parfois renforcés par des crédits mobilisés par l'ARS Nouvelle-Aquitaine sur le fonds d'intervention régionale (FIR).